



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

Communiqué

Suite à l'exigence répétée du SNUDI-FO, le ministre autorise le recours à la liste complémentaire

Depuis des mois le SNUDI-FO n'a eu de cesse de demander que soit ouverte la liste complémentaire pour mettre fin au recours aux contractuels enseignants dans le 1^{er} degré, contraire à l'article 3 du statut général de la Fonction publique, et répondre aux besoins des écoles.

Le 17 septembre encore, lors de l'audience de la FNEC FP FO avec la nouvelle DGRH, FO a renouvelé sa demande d'ouverture de la liste complémentaire, seule solution pour satisfaire les revendications en terme de postes et de respect du statut.

Le 18 septembre le ministre a confirmé qu'il avait donné l'autorisation de recourir à la Liste Complémentaire en particulier dans les académies de Créteil, Paris, Amiens, Orléans, Grenoble, Caen ... Cette décision doit permettre de répondre aux demandes urgentes des écoles.

Les classes doivent être ouvertes, les affectations statutaires respectées.

En effet depuis la rentrée les DASEN refusent de satisfaire aux demandes légitimes d'ouvertures de classe. Pour compenser le manque de postes, ils attribuent des demi postes de PE en lieu et place d'ouverture de classe et transfèrent les Titulaires Remplaçants et les enseignants spécialisés de RASED sur des postes classes vacants laissant les écoles sans remplaçants et les postes RASED vacants.

Dans l'académie de Créteil l'ouverture de la Liste Complémentaire a immédiatement permis d'attribuer 11 PE supplémentaires en Seine St Denis et 7 dans le Val de Marne. A Paris le DASEN a annoncé l'attribution de 24 Professeurs des Ecoles supplémentaires de la liste complémentaire.

Le ministre doit donner pour consigne aux DASEN que toutes les situations soient revues

Le SNUDI-FO s'adresse immédiatement au ministre pour que des consignes soient données aux DASEN pour revoir toutes les situations.

Les délégations doivent être reçues, les CTSD et les CAPD convoquées pour faire l'état des besoins, et ouvrir les classes, les postes E, G, rétablir les ZIL et les BD dans leur fonction et leurs indemnités, garantir à tous le stagiaires une formation sur le temps de service...

Il invite ses sections à :

- **intervenir auprès des DASEN pour l'ouverture de tous les postes : Classe, TR, RASED...**
- **prendre contact avec les enseignants de la Liste Complémentaire.**

Montreuil le 18 septembre 2012